



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire  
de l'Association Nationale des Retraités de la Police  
(A.N.R.P.)**

Jeudi 8 juin 2023 - Erstein

Le jeudi 8 juin 2023, à 10h08, les membres de l'Association Nationale des Retraités de la Police se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président national, à l'Hôtel Crystal, Salle Crystal, 41-43 avenue de la gare, 67150 Erstein.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

Etaient présents :

**Les membres du Conseil d'Administration :**

BALAUD Joël  
DAHLEM Roland  
DECHASSAT Daniel  
FIGUEREDO Jean  
FREMINET Gérard  
GASSERT Jacques  
IMHOFF Bernard  
LEHMANN Daniel  
LUTZ Albert  
MANTE Jean-Claude  
MONTROYA Francis  
NAHON Roger  
NOIRIEL Christian  
SIMON Marie-Dominique  
STRAVOPODIS Marc

**Les administrateurs excusés (avec remise d'un pouvoir)**

BENITEZ Pascal  
BERGA Michel  
GROUBER Michel  
HALLARD Michel  
LAFFITTE Gérard  
OLIVAN Louis-François  
PEDROTTI Maurice

**Les membres de la Commission de Contrôle Financier (sans droit de vote)**

BACHER Etienne  
DUBOIS Jean

**Les membres actifs :**

BARDIN Serge  
KOPPITZ Jean-Claude

**Les membres actifs excusés (avec remise d'un pouvoir) :**

BABANDO Roger  
BAILLET Christian  
BEVILACQUA Maria  
BOUTELOUP Jean  
BREARD Michel  
BRUNO Michel  
BUIS Pierre  
DREUX Chantal

ENGEL Roland  
GONZALEZ Jean-Michel  
LAMIA Léonard  
MAITTE Jules  
MEILLON Pierre  
PARRON Maurice  
POMMERIE Bernard  
PORT-SEVRY Janine  
TOUGERON Eliane  
TIPHAIGNE Marie-Louise

**Les membres cooptés (sans droit de vote) :** Par décision du Président national  
VARLET Jean-Marc

1) Propos d'ouverture et désignation du Président et secrétaire de séance.

L'Assemblée était présidée par Monsieur Joël BALAUD, Président national de l'association. Il était assisté d'une Secrétaire de séance, Madame Gaëlle PASSERIEUX, responsable administrative et comptable de l'association.

Le Quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 10h08 et propose un Président de séance et une Secrétaire de séance, **cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

Il remercie l'ensemble des participants pour leur présence, après un mot de bienvenue l'ordre du jour est rappelé :

- 1) Propos d'ouverture et désignation du Président et Secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal antérieur du 5 mai 2022
- 3) Rapport moral et d'activités, Rapports sur les œuvres sociales, l'organisation, la presse et la communication par le Président National
- 4) Rapport du Trésorier par Christian NOIRIEL
- 5) Rapport d'information de la CCF par Etienne BACHER et Jean DUBOIS
- 6) Débat, et vote sur les rapports
- 7) Approbation des comptes (exercice 2022) et Fixation du montant de la cotisation ANRP 2024
- 8) Questions diverses
- 9) Election des administrateurs et des membres CCF.

Le Président précise que l'ensemble des documents nécessaires à la préparation de l'AGO ont été mis à disposition sur le site de l'ANRP [www.anrp.fr](http://www.anrp.fr) dans l'espace membre / rubrique « Documents utiles ». Ces documents figurent en annexe du présent procès-verbal (PV du 5 mai 2022).

Le Président met à la disposition des membres de l'assemblée générale :

- La feuille de présence certifiée exacte
- Les pouvoirs des personnes représentées
- Les procès-verbaux des dernières AGE et AGO
- Les comptes de l'exercice 2022
- Les rapports et annexes de l'exercice 2022

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, il excuse les administrateurs absents Messieurs BENITEZ, BERGA, GROUBER, HALLARD, LAFFITTE, OLIVAN et PEDROTTI et salue la présence de Messieurs BARDIN et VARLET membres actifs de l'association.

Le Président aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

2) Approbation du procès-verbal antérieur du 5 mai 2022.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 5 mai 2022 à l'Hôtel Novotel Centre Halles, Salle Est-Ouest, 4 Quai Kléber, 67000 Strasbourg, a été diffusé aux participants par mail et via le site de l'ANRP. Il est approuvé à l'unanimité.

3) Rapport moral et d'activités, Rapports sur les œuvres sociales, l'organisation, la presse et la communication

Le Président présente un bilan des activités, des œuvres sociales, de l'organisation, la presse et la communication de l'association.

Il commence par faire un point sur les dossiers en cours :

Vente du Centre Georges Brunelin St-Laurent-de-Neste : Un compromis de vente avait été signé le 22 janvier 2023 avec la société CASA CAPITAL, En avril dernier, suite aux difficultés vécues par ISRAEL, la Société Casa Capital a stoppé tous ses investissements en France. Suite à ce désistement, il a été décidé de renoncer à poursuivre l'acheteur pour obtenir un dédommagement, démarches trop longues et trop coûteuses pour un résultat voué à l'échec. L'A.N.R.P. a saisi son Avocat pour étude des éventuelles suites à donner à cette rupture, par l'acheteur, des engagements signés pris dans le compromis de vente.

Locaux parisiens : les bureaux de l'A.N.R.P. ont été installés dans le local du RDC, afin de permettre de libérer les appartements du 2<sup>e</sup> étage en vue de leur location.

L'appartement du 2<sup>e</sup> étage droite a été rénové, et des travaux électriques de mise aux normes ont été réalisés dans l'appartement du 2<sup>e</sup> étage gauche afin de permettre de le raccorder au réseau électrique. Il faudra par la suite prévoir une rénovation complète.

Afin que ces appartements puissent être mis en location, il faudra réviser les statuts afin que l'activité de location apparaisse dans l'objet social de l'association, une AGE sera organisée à ce sujet. Des contacts ont été pris avec le service du logement du Ministère de l'intérieur afin de connaître la procédure pour leur proposer ces locations.

Le Président détaille ensuite la partie œuvres sociales et indique qu'en 2022 10 familles ont pu bénéficier du Secours Décès et indique que 3562 bons de soutien ont été vendus au profit de la Caisse de Solidarité et ont permis d'offrir lors de la dernière Tombola : 3 séjours d'une semaine dans un centre de la Fondation Jean Moulin, 1 tablette tactile, 5 chèques multi-enseignes d'une valeur de 50 EUR, 1 abonnement à une revue papier, et 1 livre offert par l'auteur Jack Narval.

Concernant la Presse et la Communication de l'association :

La revue Informations Police a été diffusée chaque trimestre à 4200 exemplaires auprès de de ses adhérents, commissariats de police, compagnies de CRS, antennes de police municipale et partenaires.

La lettre d'information des retraités du Ministère de l'Intérieur « Actu'Retraite » a cette année encore, publié un article sur l'A.N.R.P.

Le site, le blog et les réseaux sociaux de l'A.N.R.P. continuent à donner de la visibilité à l'association, et permettent de se faire connaître auprès d'autres associations et institutions et obtenir ainsi quelques nouveaux adhérents.

L'A.N.R.P. a pu organiser quelques évènements en 2022 : galette des rois de la Section Grand-Est, Goûter de la Section Paris/IDF, le Président salue l'intervention du Commandant divisionnaire honoraire Frédéric SEGUY venu présenter un état de la question sécuritaire en région parisienne, et le Repas annuel de la PJ de Strasbourg.

L'A.N.R.P. a également été invitée à participer à plusieurs manifestations : Cérémonie vœux de compagnies de CRS, Directions Zonales, Assemblée Générale d'Orphéopolis, Congrès du SNPPS, Cérémonie de St Martin.

Concernant les partenariats de voyages signés avec Azureva, Miléade, Partir, Vacances Passion, le Président souligne qu'il y a très peu d'inscriptions des adhérents.

#### 4) Rapport financier du Trésorier national

Le Président donne la parole au Trésorier qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice 2022.

Il présente le bilan pour l'exercice 2022

Total du Bilan :	1 242 374 EUR
Produits d'exploitation :	56 008 EUR
Résultat net :	- 178 197 EUR

Il résume les faits marquants de l'année en détaillant l'ensemble des recettes et des dépenses, les biens immobiliers et fait un point sur la trésorerie de l'association. Il précise que les recettes ont subi une chute moins importante en 2022 soit 4.40% contre 10 à 12% ces dernières années, les charges d'exploitation (regroupant l'ensemble des dépenses de l'année) ont subi une augmentation de 5.09%, les postes principaux des charges sont les frais de personnel et la confection et diffusion de la revue, postes incompressibles en l'état, une autre charge importante est la taxe foncière de l'ancien centre de vacances de St-Laurent-de-Neste, la vente de ce bien n'ayant abouti, l'A.N.R.P. devra continuer à supporter cette charge, il est donc urgent de se débarrasser de ce bien.

Il présente ensuite les recettes et dépenses effectuées sur le compte de solidarité pour venir en aide aux adhérents et à leur famille ou pour leur offrir des cadeaux dans le cadre de la Tombola ou des fêtes de fin d'année.

Il indique que d'importants travaux ont été entrepris au siège parisien de l'A.N.R.P. pour permettre au personnel d'intégrer les locaux du RDC et pour aménager les locaux du 2<sup>e</sup> étage en vue de locations futures. Ces dépenses sont un investissement qui permettra d'encaisser quelques recettes supplémentaires.

Compte tenu de la situation financière de l'association et de ses pertes annuelles, il conclut en indiquant que l'association peut poursuivre son activité dans les mêmes conditions de fonctionnement pendant une durée de 5 ans. Il faudra dans 2 ou 3 ans décider des mesures à prendre pour que l'association puisse faire face à ses obligations financières.

Il termine en adressant un hommage appuyé au Président et aux membres du Bureau National pour leur dévouement sans faille, et leur souci de préserver les intérêts de l'A.N.R.P. dans un contexte particulièrement difficile, et remercie également les secrétaires pour leur grand professionnalisme, leur disponibilité sans faille et leur état d'esprit remarquable.

#### 5) Rapport d'information de la C.C.F.

Le Président donne la parole aux membres de la Commission de Contrôle Financier.

Avant d'entrer dans les détails du rapport, Monsieur DUBOIS rappelle le rôle de la Commission de Contrôle Financier et le contexte de la précédente AGO qui s'est tenue le 5 mai 2022 à Strasbourg, au cours de laquelle les comptes 2021 ont été présentés et approuvés.

Il précise qu'à la demande de la C.C.F., la vérification des comptes s'est déroulée à distance : tous les documents ou renseignements nécessaires pour mener à bien leur mission ont été transmis par mail. Il félicite la société Grégoire et Associés pour la tenue de la comptabilité et remercie les membres du bureau parisien pour leur diligence à remettre les documents sollicités et pour les réponses apportées.

L'ensemble des vérifications et contrôles permettent d'attester que les comptes sont tenus conformément aux règles et principes comptables en vigueur, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que la situation financière du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

Il indique que le résultat d'exploitation négatif s'accroît encore, et constate que le CA est en diminution de 4.40 %. Les charges inhérentes au bon fonctionnement de l'association ne semblent pas être compressibles et leur augmentation normale n'appelle pas de remarques particulières.

Il s'interroge sur la solution extrême de réduire les coûts en supprimant la fabrication et l'envoi de la revue. La propriété de St-Laurent grève aussi les finances de l'association.

Au regard des liquidités et du patrimoine de l'association, en l'état actuel, il confirme que l'A.N.R.P. dispose de quelques années devant elle avant de devoir envisager sa dissolution.

Il conclut en rendant un hommage particulier au Président qui ne renouvelle pas son mandat, pour le dévouement dont il a fait preuve et le remercie vivement ainsi que les membres du Bureau, le Secrétariat pour la rigueur qu'ils manifestent dans la gestion de l'A.N.R.P.

Les membres de la C.C.F. attestent, une fois encore la sincérité et la fidélité des comptes présentés et appellent l'assemblée à délivrer quitus au bureau sortant, sans la moindre réserve, pour les comptes de l'exercice 2022.

L'assemblée générale, après la lecture du rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice 2022, approuve dans toutes ses parties ledit rapport.

#### 6) Débat et vote sur les rapports

**L'assemblée donne quitus au bureau sortant pour sa gestion de 2022, à l'unanimité.**

**L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022.**

#### 7) Approbation des comptes (exercice 2022) et Fixation du montant de la cotisation ANRP 2023

**L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022.**

Conformément aux statuts, le Président propose de ne pas changer le taux de la cotisation annuel est de fixer le taux de la cotisation 2024 à 45 euros et 25 euros pour les veuves et les veufs :

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

8) Questions diverses :

Aucune question

9) Election des administrateurs et des membres CCF

Le Président présente les candidatures des membres du Conseil d'Administration absents et souhaitant renouveler leur mandat :

Monsieur Pascal BENITEZ  
Monsieur Michel BERGA  
Monsieur Michel GROUBER

**L'assemblée approuve ces candidatures  
en qualité de membre du Conseil d'Administration à l'unanimité**

Il demande ensuite aux membres du Conseil d'Administration présents de présenter oralement leur candidature au renouvellement de leur mandat.

Monsieur Roland DAHLEM  
Monsieur Daniel DECHASSAT  
Monsieur Jean FIGUEREDO  
Monsieur Gérard FREMINET  
Monsieur Jacques GASSERT  
Monsieur Bernard IMHOFF  
Monsieur Daniel LEHMANN  
Monsieur Albert LUTZ  
Monsieur Jean-Claude MANTE  
Monsieur Francis MONTTOYA  
Monsieur Roger NAHON  
Monsieur Christian NOIRIEL  
Monsieur Marc STRAVOPODIS

**L'assemblée approuve ces candidatures  
en qualité de membre du Conseil d'Administration à l'unanimité**

Le Président présente ensuite les candidatures de nouvelles personnes désirant être membres du Conseil d'Administration :

Monsieur Michel BRUNO  
Monsieur Alexandre HURTEAUX  
Monsieur Jean-Marc VARLET

**L'assemblée approuve ces candidatures  
en qualité de membre du Conseil d'Administration à l'unanimité**

Les membres du Conseil d'Administration élus exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 2 ans.

Le nouveau Conseil d'Administration sera dorénavant composé de 19 membres (17 actifs et 2 amis).

Concernant la Commission de Contrôle Financier, les candidatures suivantes sont proposées :

Monsieur Jean DUBOIS  
Madame Marie-Dominique SIMON

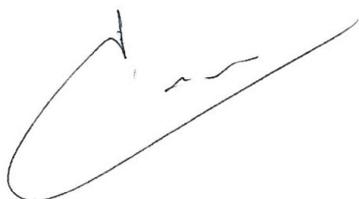
**L'assemblée approuve ces candidatures  
en qualité de membre du Conseil de la Commission de Contrôle Financier  
à l'unanimité**

Aucune question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11h30

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Erstein, le 8 juin 2023

Le Président de séance



Joël BALAUD  
Président National

La Secrétaire de séance



Gaëlle PASSERIEUX  
Responsable administrative  
et Comptable

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
du 8 juin 2023  
Erstein

**ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS DE LA POLICE**  
**26 rue Sainte-Félicité**  
**75015 PARIS**